

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2019

RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS - (N° 2073)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
M. Pierre-Henri Dumont

ARTICLE 3

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« pour »

les mots :

« afin d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.